

ÉDITO

COVID-19 - CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ



**Michel Puyrazat**  
Président du Directoire

## La place portuaire rochelaise pleinement mobilisée

Face à la crise sanitaire majeure que nous traversons, la poursuite de la chaîne logistique de transport de marchandises est primordiale pour garantir les approvisionnements nécessaires aux entreprises et à la population. Quotidiennement, tous les acteurs de la place portuaire du Grand Port Maritime de La Rochelle se mobilisent et assurent ces missions essentielles.

En concertation avec leur personnel, le Port et les entreprises de la place portuaire ont su s'organiser au plus vite pour adapter leurs pratiques et permettre la continuité de leur activité, tout en mettant en œuvre les mesures sanitaires indispensables pour éviter la propagation du Covid-19. Accueil des navires, manutention des marchandises et transports routiers et ferroviaires se poursuivent ainsi sans interruption.

L'engagement de tous est à souligner : agents maritimes, dockers, manutentionnaires, pilotes, salariés des sociétés de remorquage, de lamanage, de transports et de stockage, officiers de port, personnels de sûreté, agents de maintenance...

Que ce soit au travers des mesures de protection, d'aménagement des postes de travail et des horaires, la place portuaire rochelaise démontre sa capacité d'adaptation et d'organisation pour répondre collectivement aux besoins de tous et gérer dans le même temps un trafic qui a été soutenu au cours de ce mois de mars.

À retenir

communication  
@larochelle.port.fr

L'adresse pour contacter les services du Port, l'accueil téléphonique n'étant plus assuré par le standard de la Maison du Port durant le confinement.

## Tous sur le pont

Dès le début de la crise sanitaire, Port Atlantique La Rochelle et les entreprises de la place portuaire ont rapidement adapté leur organisation pour permettre la continuité de leurs activités et garantir la fluidité du commerce maritime.



Un haut niveau de service portuaire maintenu

« Le 12 mars au soir, rappelle Bernard Plisson, directeur de la stratégie et du développement durable au Port, le président Macron annonçait la fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées, et universités pour ralentir la propagation du coronavirus. Alors qu'au début du mois nous avons mis en place des mesures de prévention comme les gestes barrières et mis à jour notre plan de continuité d'activité élaboré en 2015, nous sommes passés à la vitesse supérieure dès le 13 mars au matin en l'activant. Nous avons défini les postes essentiels à maintenir en présentiel et à distance. En présentiel, une quinzaine de collaborateurs étaient concernés principalement au sein de la capitainerie pour assurer l'accueil des navires, mais aussi à la sûreté, ainsi qu'à la surveillance et à l'entretien essentiel des infrastructures et équipements. »

« Avec l'annonce des mesures de confinement, une soixantaine de salariés ont été placés en télétravail, précise Jérôme Landais, directeur administratif et financier. Ils sont partis du Port avec leur poste informatique, paramétré pour accéder de façon sécurisée à la plupart des applications réseau. Depuis le domicile de notre personnel, l'ensemble des fonctions support ont pu être assurées conformément au plan de continuité d'activité, permettant notamment au Port de tenir ses engagements quant au règlement des fournisseurs. En complément des mesures gouvernementales offertes à chaque entreprise, le Port avait décidé d'accompagner ses clients en prolongeant les délais de paiement de 90 jours par rapport aux échéances contractuelles. »

La place portuaire s'est elle aussi mobilisée pour maintenir un haut niveau de service. Dès le 13 mars, le Groupe Sica Atlantique a appliqué son plan de continuité à l'ensemble de ses entités, 9 sociétés représentant 140 salariés qui, de par leur réactivité et leur professionnalisme, se sont organisées pour maintenir l'ensemble des activités du Groupe. 95 % des

effectifs administratifs ont été placés en télétravail, une présence physique subsistant toutefois en rotation pour l'encadrement. Cette organisation en rotation a aussi été instaurée pour l'exploitation dans les différentes filiales du groupe et, bien évidemment, pour assurer le chargement des navires depuis les silos et les déchargements des marchandises indispensables à la continuité de la production agricole et alimentaire de notre région. Des silos qui selon Vincent Poudevigne, directeur général du groupe, « sont l'objet de toutes les attentions du personnel présent pour s'assurer que les céréales ne s'échauffent pas, tout comme sont surveillés de près les outillages et les dépôts liquides ».

Maritime Kuhn a aussi fait preuve de réactivité pour déployer son plan de continuité d'activité comme l'explique François-Georges Kuhn : « En 48 heures, nous avons mis en place une nouvelle organisation pour toutes nos structures en France (20 agences et plus de 800 collaborateurs), et bien évidemment ici à La Rochelle dans nos entités FAST et AMLP. Je salue nos collaborateurs pour avoir été en mesure de s'adapter si vite à un événement d'une ampleur jamais connue. Cette faculté d'adaptation nous a permis d'éviter toute rupture dans le traitement de nos flux grâce à la mobilisation de nos services support, l'informatique et les ressources humaines pour ne citer qu'eux. 80 % de nos effectifs sont passés en télétravail, les opérationnels restant en présentiel pour la manutention et les ateliers, notamment. En termes de présence terrain, les dockers sont toujours bien évidemment à 100 % sur site, avec toutes les mesures de protection nécessaires ».

L'organisation de crise mise en place sans délai par les acteurs portuaires rochelais a de toute évidence permis de faire face à une situation tout à fait inédite, avec la plus grande efficacité : le mois de mars s'est achevé avec un trafic portuaire en hausse par rapport au même mois l'année dernière.

# Des acteurs engagés pour la poursuite d'activité

Capitainerie, pilotage, remorquage, lamanage, manutention, tous les acteurs sont mobilisés pour maintenir l'activité portuaire, essentielle pour la continuité de la chaîne logistique.

## Pascal Courthéoux, commandant de Port :

« Face à la situation, notre organisation pour accueillir les navires s'est adaptée. Les adjoints aux chefs de quart, qui opèrent d'habitude depuis la vigie pour réguler les mouvements des navires vers et depuis le Bassin à Flot, via le sas de l'écluse, sont actuellement positionnés à la tour de l'écluse. Cela pour limiter les contacts. Pour les 7 chefs de quart rien ne change, ils restent opérationnels à la vigie, en rotation H24. Les 3 officiers de placement continuent d'assurer leur service en se relayant selon un cycle de 3 semaines adapté aux circonstances. En semaine 1 : un placeur est à la capitainerie et assure notamment la commission de Port quotidienne en conférence téléphonique. En semaine 2 : ce même placeur passe en télétravail pour effectuer les calculs des droits de port et les statistiques portuaires. En semaine 3 : il reste en renfort, prêt à assurer un remplacement. Les 3 officiers de placement, mon adjoint et moi-même assurons les astreintes d'exploitation et de sécurité toutes les 5 semaines. Pour coordonner l'équipe et assurer le bon fonctionnement du service, mon adjoint et moi sommes à tour de rôle présents à la capitainerie ou en télétravail. »

## Jean-Pierre Hémon, président du Pilotage Maritime La Rochelle-Charente :

« Nous assurons nos missions dans une parfaite continuité pour assister au quotidien les capitaines de navires dans leurs manœuvres en entrée et sortie des ports de La Rochelle, Rochefort et Tonny-Charente. Sur les 17 personnes de la station, les 8 pilotes maritimes sont parfaitement opérationnels. Parmi les 7 patrons de vedette, 3 sont en arrêt de travail sans lien direct avec le Covid-19. L'organisation que nous avons mise en place pour ces postes nous permet de toute façon de pallier plusieurs absences simultanées. Notre comptable est en télétravail et notre secrétaire-standardiste est à son domicile sans affectation, le télétravail n'étant pas applicable à ses fonctions. Avec mes collègues pilotes maritimes, nous sommes présents selon notre tour de liste habituel et gérons sans retard notre processus d'embarquement. Nous respectons scrupuleusement les mesures prophylactiques avec l'utilisation de gel hydroalcoolique, de désinfectant, avec le port de masques et de gants. Nous touchons le moins possible les équipages des navires et montons à bord avec notre propre VHF et avec notre propre cartographie sur tablette. Dans les locaux de la station, nous évitons de nous croiser et organisons des réunions à distance pour la gestion des affaires courantes. »



Samuel Daguenet, chef de quart

## Albino Costa, chef d'agence Boluda La Rochelle :

« Nos mouvements sont toujours assurés 7 jours sur 7 et H24 avec 3 remorqueurs. Les 4 équipages assurent 7 jours de travail avec relève le jeudi, avant d'être en repos les 7 jours suivants. Depuis le confinement, nous avons supprimé le créneau 9h-midi où l'équipage était présent à bord pour l'entretien courant du navire et les petites réparations. Cela se fait maintenant pendant les manœuvres. Les 4 membres d'équipage (1 capitaine, 1 chef mécanicien, 1 ouvrier mécanicien, 1 bosco) sont alors répartis dans le remorqueur pour respecter les distances : 2 à la passerelle, 2 en bas. L'équipage porte des gants et les parties communes sont régulièrement désinfectées. Nous attendons par ailleurs la livraison d'un colis de masques. Pour éviter de se croiser, plus personne ne vient au bureau à part l'adjoint au responsable technique et moi-même, le responsable technique ne venant que très ponctuellement. »

## Bruno Huet, président de la société du Lamanage des ports de La Rochelle-Charente :

« Parmi les 19 personnes de notre effectif, 16 sont sur le pont mais avec des modalités d'organisation différentes pour éviter que les personnels ne se croisent entre les deux bordées. Au-delà des mesures de protection sanitaire de base, chacun s'est vu attribué un véhicule ou une vedette pour la semaine. Je suis moi-même en télétravail mais susceptible de renforcer les équipes sur site en cas de défaillance. Philippe Ménanteau, responsable exploitation, et Sophie Ménanteau, secrétaire-comptable, sont seuls dans les locaux administratifs. Philippe est également susceptible de renforcer les équipes, tout comme Emmanuel Moreau, responsable du service entretien. Pour chaque bordée, 6 lamanieurs sont affectés à La Pallice et 2 autres aux ports de Rochefort et Tonny-Charente. Les équipes d'intervention pour les navires de plus de 180 mètres sont minorées

de 6 à 4 personnes afin de pouvoir traiter 2 navires simultanément à La Pallice, hormis pour les plus gros pétroliers qui nécessitent l'utilisation d'une deuxième vedette d'amarrage, donc la mobilisation des 6 personnes de la bordée.

Nos activités de relève d'équipages sur rade et une partie de nos prestations annexes sont pour leur part suspendues en raison de la situation. »



Les lamanieurs déployés entre La Pallice et Rochefort/Tonny-Charente

## Sébastien Hamon, président du Groupement de Main-d'Œuvre des Dockers :

« En concertation avec le syndicat Ports et Docks local, les manutentionnaires rochelais ont procédé à un ensemble de mesures visant à protéger les dockers : notamment des aménagements d'horaires : 2 équipes distinctes se relayent sans se croiser. Pour conserver une distance de sécurité minimale entre les personnes, les postes ont été aménagés et des mesures de sécurité sanitaires ont bien sûr été prises comme la diffusion de masques et de lingettes. »